Chalette
sur-Loing

CHALETTE
Place commune

PAVILLON BLEU

SAISON ESTIVALE
ÇA DÉMARRE LE 15 JUIN !

Pages 3, 4 et 5

Magazine municipal
n°160 · Juin 2024

CITÉS ÉDUCATIVES
ACCOMPAGNER TOUS LES ENFANTS

Annoncé par le président de la République en juin 2023 et relayé par Mme la préfète lors d'une réunion dans le montargois en octobre 2023, l'État souhaite généraliser le label des Cités éducatives à l'ensemble des QPV (quartiers prioritaires de la Politique de la Ville) dans les territoires volontaires d'ici la fin de la mandature.

À cet effet est mis en place le « Contrat de Ville-ATTRATI'CITÉS-Quartiers 2030 » : dispositif regroupant quatre grandes thématiques dont le plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, la transition écologique et énergétique, la tranquillité et la sécurité publique ainsi que l'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation ; cet axe inclut les Cités Éducatives, les vacances apprenantes, l'accès à la culture, aux sports et le soutien à la jeunesse. La Ville de Chalette a validé à l'unanimité ce dispositif lors de la séance du conseil municipal du 12 avril 2024.

En conséquence, la Ville de Chalette a réaffirmé par courrier, en date du 13 mai 2024 adressé à Mme la préfète, sa volonté d'aller plus loin dans l'accompagnement et le soutien aux politiques éducatives et a confirmé sa volonté de mobiliser ses services dans ce sens aux côtés de l'Agglomération montargoise, compétente en matière de Politique de la Ville, à même de mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires au déploiement de ce dispositif.

Les Cités Éducatives sont une promesse pour l'avenir de notre jeunesse car le cadre scolaire ne peut à lui seul compenser un environnement familial et social en souffrance. Les inégalités pour la réussite de nos jeunes se creusent de plus en plus en raison de la succession des crises économiques et sociales que connaît notre pays depuis plusieurs années. Remettre la réussite de tous les enfants au cœur des aspirations de toutes les institutions, État, Éducation nationale, collectivités, associations, est une nécessité urgente pour diminuer les fossés qui se creusent. La démarche des Cités Éducatives est donc un espoir de réponse car elle rassemble à partir du collège et des écoles, tous les acteurs partageant les valeurs républicaines de Liberté, Égalité, Fraternité et Laïcité, qui contribueront ensemble à l'éducation des enfants et des jeunes, en lien étroit avec leurs familles.

Chalette est précurseur en la matière car, depuis plus de quinze ans, les élus chalettois du groupe majoritaire mettent au cœur de l'action municipale la réussite éducative de ses enfants : modèle en terme d'accueil périscolaire en école primaire, l'action est aussi, et pour la seule ville du Département, transposée au collège avec la prise en charge par les animateurs du SMJ (Service municipal de la jeunesse) de collégiens sur la pause méridienne. Les Cités Éducatives vont pouvoir permettre à la commune de monter en puissance dans cette prise en charge.

Même si la Ville de Chalette est volontaire pour être associée à ce dispositif, les élus municipaux du groupe majoritaire resteront vigilants sur les propositions qui seront faites dans ce domaine et seront force de propositions avec pour exigence la mise en place d'actions conformes aux besoins des habitants et surtout des enfants.

ATTRACTI'CITÉS, c'est aussi le retour des éducateurs spécialisés sur le terrain. Absents depuis 2014 dans les quartiers prioritaires de Montargis et de Chalette, les éducateurs spécialisés détiennent cependant un rôle essentiel car ils sont le lien entre les jeunes et les institutions. C'est cet « aller vers » qui est primordial pour désamorcer des conflits ou contribuer à l'insertion sociale des publics les plus en difficulté.

L'Agglomération montargoise a lancé un appel à projets qui permettra de confier à un prestataire cette mission prévoyant le retour de 5 à 6 éducateurs de rue. Cet effectif est bien sûr insuffisant notamment au regard de la zone géographique à couvrir et des problématiques rencontrées sur le terrain. Les élus de la ville de Chalette seront attentifs à la façon dont sera déployé ce dispositif sur le territoire communal.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

3 **Actualité**
- Baignade du lac : le label Pavillon bleu renouvelé !
- Voirie : l'éclairage public revient
- Travaux rue de la Cité St-Gobain

4 **L'été à Chalette**
- Baignade et guinguette : à Chalette, l'été commence le 15 juin !

6 **Vie publique**
- Développement économique : qui décide ? Qui est compétent ?
- Visite de la préfète de la région Centre Val-de-Loire

8 **Service public**
- Chalette pratique : le Service des sports

9 **Environnement**
- Éco-pâturage : les moutons sont de retour à l'école Moineau !

10 **Pêle-mêle**
- Mai en images

11 **Sports et loisirs**
- Judo club chalettois : 380 participants au tournoi !

12 **Solidarité**
- Comment bénéficier de l'aide alimentaire à Chalette ?

13 **Médiathèque**

14 **Libre expression**

15 **Hommage**
- Au revoir Bruno

16 **À l'affiche**

Chalette sur-Loing

Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : F. Demaumont
Rédaction : L. Gérard, P. Avezard
Photos : Service com, freepik.com
Conception graphique : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup
Villemandeur

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

BAIGNADE DU LAC
LE LABEL PAVILLON BLEU RENOUVELÉ !

Florent, chef de bassin du centre aquatique Claude-Blin (CACB) et Cécile, directrice de l'établissement, ont représenté la ville de Chalette-sur-Loing, lauréate pour la 4e année consécutive, lors de la remise des Pavillons bleus 2024 à Pornichet !

Chaque année, en mai, le label récompense les communes pour les plages et les ports de plaisance qui mettent en œuvre sur leur territoire une politique touristique respectueuse de l'environnement et de l'humain. Pour l'année 2024, seules deux plages ont été retenues en région Centre Val-de-Loire, pour un total de 398 plages à l'échelle nationale, dont la plage du lac de Chalette !

Nos deux collègues ont d'abord été accueillis par le maire de Pornichet avant de participer à une table ronde sur le thème suivant : « Comment faire de l'éducation au développement durable un levier de l'engagement citoyen dans les territoires ? ». Puis ils ont reçu des mains du maire le précieux sésame.

Cette année, le Pavillon bleu a également été remis à un bateau, l'Explore Océan, un catamaran qui embarque des visiteurs pour découvrir le monde marin tout en alertant sur la fragilité des écosystèmes aux travers d'activités diverses comme l'écoute des animaux avec un micro sous l'eau.

Cécile, notre directrice du CACB, est en contact avec le capitaine du navire, Sophie Preato, afin d'échanger sur des idées à mettre en place pour proposer la découverte de l'espace naturel du lac, notamment aux enfants, lorsqu'ils sont en cours de voile mais aussi aux visiteurs de la base de voile.

Pour obtenir le label Pavillon bleu, il est nécessaire de respecter des critères qui peuvent être obligatoires ou conseillés. Par exemple sur le plan de l'eau, il est impératif d'avoir un classement « excellent » de son eau de baignade. De même qu'en matière de biodiversité, il est nécessaire de disposer d'un inventaire de la biodiversité locale (vous pouvez d'ailleurs en retrouver une partie sur les panneaux aux entrées de la plage).

La plage du lac est de nouveau prête à vous accueillir pour passer un bel été, toujours avec une surveillance quotidienne tout l'été et un accès gratuit !

À noter

VOIRIE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC REVIENT

Depuis la mi-mai vous avez certainement remarqué le retour de l'éclairage public dans les rues de Chalette la nuit. En 2023, avec l'explosion des factures d'électricité, la Ville avait dû opter pour une extinction après 23h afin de faire des économies non négligeables. Depuis, les lampadaires ont été équipés de LEDs beaucoup plus économiques. Il a donc été décidé, pour faire suite aux nombreuses réclamations collectées sur les réseaux sociaux et lors des réunions publiques avec la population au cours des Assises de la Ville, de rétablir l'éclairage nocturne.

Bien que les chiffres montrent que l'obscurité ne favorise pas l'augmentation des violences ou des cambriolages, cela provoquait cependant un sentiment d'insécurité chez de nombreux Chalettois, que les élu·e·s ont donc décidé d'écouter. Ce choix se fait peut-être au détriment de certains cycles bénéfiques à la biodiversité : c'est malheureusement le revers de médaille inhérent à toute décision de ce type…

VOIRIE
TRAVAUX RUE DE LA CITÉ-ST-GOBAIN

Depuis le 21 mai dernier, un chantier est en cours rue de la Cité Saint-Gobain, et ce pour une durée de deux mois. Les travaux consistent en la reprise complète de la surface, de façade à façade avec un caniveau central pour la récupération des eaux pluviales. Lors de la présentation des futures réalisations, les riverains, avec les élus présents, ont abordé le sens de circulation avec l'hypothèse de mettre la rue en sens unique montant. Les travaux dont le coût total s'élève à 176.000 €, avec une participation de la commune, de l'agglomération et du département sont effectués par l'entreprise Plaisance.

BAIGNADE ET GUINGUETTE À CHALETTE, L'ÉTÉ COMMENCE LE 15 JUIN !

Ça y est ! La saison estivale reprend enfin à partir du 15 juin ! Un week-end chargé en perspective qui annonce l'ouverture des festivités.

À vos agendas !

La Guinguette réouvre !

Le week-end du 15 juin marque l'ouverture de la saison culturelle estivale à la traditionnelle Guinguette qui se tiendra, comme à l'accoutumée, à la base de voile du lac.

Cette année, la Fabrik du Marais reprend du service mais sera cette fois uniquement en charge des boissons et de planches à partager. Des foodtrucks, petits véhicules équipés pour cuisiner, vous proposeront de quoi vous restaurer sur place à chaque concert les samedis soirs !

Atif Khalid

Le mot de l'élu à la culture

Une nouvelle saison de guinguette au cœur du lac !

Pour flâner, danser, se restaurer et partager une ambiance conviviale, un programme riche et diversifié attend chaque week-end à partir de la mi-juin les chalettois et les habitants de l'agglomération à la guinguette du lac !

Lieu unique dans la ville et l'agglomération, la guinguette du lac permet à chacun de s'évader et de profiter d'un espace culturel de plein air, elle offre l'un des plus beaux panoramas sur le lac, avec la baignade en toile de fond. Lieu d'excellence pour profiter d'un moment de détente et des belles soirées de l'été, dans un cadre qui se prête à la détente et au loisir, la guinguette saison 2024 est prête à vous accueillir très nombreux.

La guinguette est aujourd'hui un lieu incontournable du lac l'été, qui permet de développer son attractivité et le vivre-ensemble.

Venez : on vous attend !

La Color Run fait son retour !

Elle avait été annulée en septembre 2023 à cause de la chaleur trop dangereuse pour faire courir les participants, la voici reprogrammée ! 200 personnes sont attendues pour cette édition. Attention : nombre de places limité mais vous pouvez néanmoins tenter de venir le jour J à 10h à la base nautique (lieu de départ et d'arrivée) s'il reste des places.

C'est parti pour les activités nautiques !

La base de voile vous accueille dès le 15 juin pour vous proposer du pédalo, du paddle, du paddle XXL et autres embarcations. Mais cette année, une nouveauté (de taille) fait son entrée : des toboggans !

Deux embarcations en seront désormais dotées, le pédalo mais aussi le paddle XXL ! Vous pouvez ainsi monter sur cette planche de près de 6 mètres, à 3, 4 ou même 5 et vous laisser glisser dans l'eau rafraîchissante.

Concernant la baignade municipale, elle reste gratuite et surveillée les week-ends de juin avant de commencer la pleine saison dès le 1er juillet, date à partir de laquelle elle sera ouverte tous les jours !

Christophe Rambaud

Le mot de l'élu aux sports

Dans quelques jours nous allons ouvrir notre livre des activités estivales autour de notre base de loisirs.

Le programme élaboré par les services et mettant en exergue leur mobilisation va permettre à des milliers de chalettois et habitants de l'agglomération de passer un été dans la joie, le plaisir de la pratique du sport et les loisirs avec un lieu privilégié : la baignade surveillée avec le pavillon bleu des plages pour la 4e année consécutive !

Durant 3 mois, le programme sera copieux avec des temps forts : la color run pour débuter en juin jusqu'au forum des associations début septembre.

Notre ville est référencée Terres des jeux et à ce titre la ville sera en fête et aux accents des jeux olympiques durant tout l'été !

Le temps fort du 14 juillet au lac verra des milliers de sportifs se rassembler pour applaudir les géants de la Route du Tour de France et le soir supporter les finalistes de l'euro de football.

En avant pour l'été 2024 et bonnes vacances à toutes et tous !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
QUI DÉCIDE ? QUI EST COMPÉTENT ?

La zone de la Grande Prairie, près du lac, fait partie des projets de développement de la Ville

Le développement économique est une compétence de l'Agglo depuis plus de 20 ans

Chalette fait partie de l'Agglomération montargoise avec 14 autres communes.

Cette agglomération est un EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) qui a sa propre fiscalité. Regroupées en agglomération, les communes qui la composent ont transféré de plein droit des compétences vers leur EPCI de référence.

On distingue deux types de compétences, celles qui sont optionnelles, et celles qui sont obligatoires : parmi ces dernières, nous vous présentons la compétence du développement économique. C'est en 2014 avec la loi MAPTAM puis en 2015 avec la loi NOTRé, que les rôles sont clarifiés dans les différentes compétences en réservant à la Région et aux EPCI l'exercice de la compétence économique, sans pour autant que celle-ci n'exerce une forme de tutelle sur les collectivités locales.

C'est quoi la compétence économique ?

Cette compétence comprend divers aspects tels que le développement économique local, la création d'emplois, la promotion des entreprises, l'attraction d'investissements, la gestion des zones industrielles ou commerciales, la planification urbaine pour favoriser l'activité économique, la formation professionnelle, la coordination des acteurs économiques locaux, etc.

Pour leur part, les communes gèrent les commerces de proximité (petits commerces locaux près de chez vous) et les marchés. La Ville doit créer un environnement favorable à l'accueil des entreprises et de leur salariés (le logement, la santé, l'école, le sport, les loisirs, etc).

Quand la ville détenait encore la compétence

Le transfert de la compétence économique s'est fait en lien avec la fin de la taxe professionnelle. Avant 2002, la Ville était dotée d'un service économique car cette compétence était exercée par le département en relation étroite avec les communes. C'est à cette époque qu'a été permis le développement du centre de recherche d'Hutchinson à Vésines, avec différents aménagements : une rue a été condamnée et un pont construit. D'autres grandes entreprises ont également été implantées sur le territoire comme Pro à pro (anciennement Harrydis), Goffin, Mégazoil, Perrin, Super U, O' Frais ou l'extension de Copadex. Plus anciennement, la ville s'était dotée d'une SEM (Société d'économie mixte) qui a aménagé et commercialisé les lotissements artisanaux : Grande Prairie, Solin ou Saint-Gobain, et des lotissements d'habitation : Petit Lancy, Picasso et Le Bouy.

Désormais, depuis 2003, l'agglomération a pris la compétence économique et, depuis une vingtaine d'années, est en charge du développement de sites urbains comme Saint-Gobain et la Grande Prairie.

Dev'up : la solution régionale

Créée en 2017, Dev'up est une association qui œuvre sur le territoire de la région Centre Val-de-Loire dans le but de fédérer les acteurs économiques qui s'y implantent. Elle se décline en 6 antennes départementales qui accompagnent « le développement des entreprises afin de promouvoir et animer le territoire en appliquant les orientations du schéma économique régional ».

Avec des interlocuteurs du public et du privé, différents types d'entreprises dans divers domaines peuvent être aidés selon leurs besoins (passage au numérique, ressources humaines, développement du réseau ou transition écologique et énergétique). Une assistance juridique est également proposée.

CHALETTE DEMAIN

VISITE DE LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE VAL-DE-LOIRE

Franck Demaumont en compagnie du sous-préfet de l'arrondissement de Montargis, Régis Castro, et de la préfète de la région Centre-Val de Loire, Sophie Brocas

Le vendredi 19 avril, Sophie Brocas, la préfète de la région Centre Val-de-Loire, accompagnée de Régis Castro, sous-préfet de l'arrondissement de Montargis et Stéphane Letonnelier, délégué de la préfète en charge de la politique de la ville, ont été reçus par le maire Chalette, Franck Demaumont, et des élus de la majorité.

Ce temps d'échange s'est déroulé en trois étapes : une présentation de la ville, des dossiers importants qui ont été abordés concernant différents sujets et une visite de la ville pour conclure ce passage à Chalette.

Une présentation de la ville par Franck Demaumont

Le maire de Chalette a retracé l'histoire ouvrière et multiculturelle de la ville depuis plus de 150 ans avec l'ouverture du l'usine Hutchinson en 1853 et ses quelque 4500 ouvriers dans les années 60. Il a aussi présenté les nombreuses vagues de migrations, provenant des différents continents vers Chalette, en expliquant la mauvaise image de la ville par les caractéristiques sociales de sa population : des classes populaires laborieuses immigrées.

Il a également souligné les positions avant-gardistes de la municipalité en prenant en exemple l'accord conclu avec l'agence de l'eau Seine-Normandie pour la remise en eau des zones humides.

Le constat d'une légère baisse de la population a été relié à la destruction de grands logements dans le quartier Kennedy. Le maire a rappelé la politique menée pour la densification des deux bourgs mais regrette la présence de friches, la compétence économique étant du ressort de l'agglomération.

Une stabilité dans les quartiers

De nombreux dossiers ont été abordés durant ces deux heures de rencontre. La préfète a d'abord tenu à remercier le conseil municipal d'avoir pris une délibération lors de sa dernière séance, le 12 avril, concernant le plan « Attracti'cité, quartiers 2030 ». Cette nouvelle dénomination du contrat de Ville, qui fait suite aux émeutes de 2023, prévoit de nouvelles orientations autour de 4 thématiques :

- le plein emploi pour les habitants des quartiers prioritaires,
- une transition écologique et énergétique,
- l'émancipation de tous à travers la promotion de l'éducation,
- la tranquillité et la sécurité publique.

Ce nouveau dispositif couvrira la période 2024-2030.

Franck Demaumont a présenté le travail effectué concernant la prévention de la délinquance par la police municipale au travers d'actions menées dans les différentes écoles de la ville et les deux collèges. Cette stratégie devrait bientôt s'étendre au lycée Château-Blanc. La préfète s'est quant à elle engagée à étudier de manière prioritaire le dossier d'installation de la vidéo protection au titre du FIPD 2025 (Fonds interministériel de prévention de la délinquance).

Chalette à 360°

La visite s'est conclue par un tour de la Ville en passant par les infrastructures essentielles comme le CMS (Centre municipal de santé), la maison de quartier de la Pontonnerie (qui a connu de sérieux dégâts lors des émeutes), le PAJ (Point d'accueil jeunes) ou le gymnase Paul-Éluard. La préfète a salué la qualité des équipements municipaux tel que le centre aquatique Claude-Blin, ainsi que les nombreux aménagements, notamment la base de loisirs, qui propose un cadre de vie exceptionnel aux Chalettois et à celles et ceux venus d'ailleurs. L'équipe municipale a été félicitée pour les divers projets portés lors des différents mandats.

CHALETTE PRATIQUE
LE SERVICE DES SPORTS

Laurent, Jonathan, Anaïs et Julien : ils œuvrent toute l'année pour le développement des pratiques sportives à Chalette

> Le Service des sports est impliqué aussi bien dans la vie scolaire que dans la vie associative chalettoise

L'équipe

Le Service des sports est rattaché au Pôle solidarité de proximité et citoyenneté. C'est Julien Dinaux qui est le responsable de ce service. Il encadre en réalité 3 secteurs différents, celui des sports, le secteur 16/25 ans et celui de la jeunesse.

Le Service des sports est composé de 4 éducateurs sportifs : Anaïs, qui s'occupe du sport scolaire et des relations avec les associations, Laurent, dont les missions sont surtout basées sur la gestion et l'animation du centre nautique au lac, Jonathan, qui anime la période des vacances scolaires avec les stages Bouge-ados et enfin Ahmet, qui travaille avec les collèges.

Elem complète l'équipe en qualité d'assistante administrative de Julien.

Ses missions

Le service des sports a 4 missions principales :

- Les **animations estivales à la base de voile** ainsi que l'encadrement des groupes venant des centres de loisirs aux alentours. Tout au long de l'année, un intervenant extérieur appuie l'équipe pour enseigner les premières notions de voile à tous les élèves de CM2 des écoles chalettoises.
- **Le sport pour tous**, avec des interventions dans les écoles primaires tout au long de l'année scolaire. Une séance hebdomadaire est également réalisée en direction des personnes âgées au SEMURPA par Anaïs, tous les mardis après-midi.
- Le **relationnel avec les associations**, un pan très important des missions du service des sports puisqu'ils entretient des liens étroits avec ceux qui s'investissent pour vous proposer un large choix d'activités sportives !
- Et, bien sûr, le côté **évènementiel** avec tout l'éventail de manifestations sportives proposées à destination des scolaires ou d'un public plus large, comme la journée olympique et paralympique, les olympiades, la Course bleue, la Color Run, le forum des associations et bien d'autres rendez-vous sportifs chalettois.

Une étroite collaboration avec les associations

Le Service des sports est un interlocuteur privilégié pour les associations. En effet, la Ville met à leur disposition les équipements municipaux gratuitement. Chaque année, un questionnaire est transmis aux associations pour connaître la fréquence et le nom de l'équipement qu'elles souhaitent pouvoir utiliser. Cela peut représenter jusqu'à 12 heures d'entraînement par semaine pour certaines d'entre elles.

Le Service des sports est également un interlocuteur pour inviter les élus lors des manifestations sportives ou organiser le prêt de matériel (vitabris, barrières, etc) avec les services techniques.

Les Trophées du sport sont également organisés chaque hiver afin de récompenser et encourager nos sportifs chalettois pour leurs exploits de l'année.

Quelques chiffres

Le Service des sports c'est :

- Plus de **3500 personnes accueillies** à la base de voile tout l'été, dont 600 enfants.
- Un accompagnement de **60 classes** du CP jusqu'au CM2.
- **24 associations sportives** pour faire vivre le sport à Chalette !
- **32 enfants** sont accueillis lors des stages Bouge-ados qui se tiennent à chaque vacances (sauf celles de décembre).

Service des sports
Maison des associations
02 38 07 12 95
sports@ville-chalette.fr

ÉCO-PÂTURAGE
LES MOUTONS SONT DE RETOUR À L'ÉCOLE MICHEL-MOINEAU !

Ça s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des enfants au développement durable

Depuis le mois d'avril, les moutons sont revenus à l'école Michel-Moineau afin d'entretenir la partie herbeuse qui donne sur la rue, pour le plus grand plaisir des enfants mais aussi des enseignants.

C'est quoi l'éco-pâturage ?

La pratique de l'éco-pâturage, ou éco-pastoralisme, est un mode d'entretien des espaces naturels et des territoires grâce à l'action d'animaux herbivores au lieu d'avoir recours à une intervention mécanique (une tondeuse par exemple).

De nombreux bénéfices peuvent être tirés de ce choix : maintenir une flore diversifiée tout en limitant le développement des espèces invasives comme les ronces ou diminuer l'impact écologique mais aussi les coûts de gestion.

L'éco-pâturage urbain est régulièrement utilisé dans l'entretien des monuments historiques escarpés, difficiles d'accès avec une machine et qui ne peuvent être traités par des produits chimiques, trop polluants.

Une espèce locale

Les 4 brebis sont de race solognote, une race ancienne qui affiche de nombreuses caractéristiques adéquates : leur rusticité, leur résistance aux maladies et leur faculté à pouvoir se nourrir de (presque) tous les végétaux, ronces comprises.

Cette race plutôt grande est souvent choisie pour l'entretien des espaces de qualité médiocre avec peu d'herbe, elle est considérée comme le choix idéal pour l'entretien et le défrichage.

« *Ces quatre brebis sont louées auprès de Sauvegrain, qui s'occupe de toute la gestion* » précise Karine Pavy, directrice de l'école Michel-Moineau. « *Ce sont eux qui ont installé la clôture, qui au départ avaient été posée trop près du terrain de handball, donc ils ont dû la décaler. Ils viennent également s'assurer que les brebis vont bien, leur apporter de l'herbe, voire de l'eau lorsqu'il fait trop chaud l'été* ».

Ces brebis sont louées du 15 mars au premier novembre sur une période de 5 ans. En 2021, lors de la première année, une clôture a été installée pour un peu plus de 2500 €, ainsi qu'une cuve et un abreuvoir. La location de ces quatre brebis coûte un peu plus de 2000 € par année.

Un projet global

« *Nous avions discuté de cette idée d'éco-pâturage avec les services de la municipalité.* » poursuit Karine, « *Ça a émergé avec les besoins en entretien, et puis une envie d'avoir un lien avec l'animal et s'inscrire dans une démarche de développement durable. Le problème des écoles c'est qu'il n'y a personne l'été pour entretenir des fleurs, par exemple. Ici, nous sommes habitués à avoir des animaux, nous avons déjà Franck-Michel le chat qui est un peu la mascotte de l'école, et puis dans les alentours il y a des particuliers qui ont des poules ou des lapins. Leurs animaux s'échappent parfois et viennent dans l'école, ça amuse les enfants.*

D'autres choses ont déjà été réalisées dans le sens du développement durable, comme l'installation de récupérateurs d'eau, puisque nous avons deux potagers où les enfants plantent des pommes de terre ou des cassis. Il y aussi des arbres fruitiers avec des cerisiers et des pommiers. À la rentrée prochaine, il y aura un tri plus spécifique des déchets alimentaires. On pense également à avoir un poulailler, c'est en cours… »

MAI EN IMAGES

JEUNESSE
PAUL-ÉLUARD A PLUS D'UN TALENT !

Musiciens, chanteurs, acteurs, danseurs, mannequins, créateurs de mode… le 21 mai dernier, sur la scène du Hangar, une quarantaine d'élèves du collège Paul-Éluard ont proposé deux heures de spectacle !

8 MAI
CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Les associations d'anciens combattants, les élus chalettois ainsi que les représentants du conseil départemental et régional se sont recueillis.

9 MAI
BROCANTE DU BOURG

Le beau temps et le public étaient de sortie pour ce jour de brocante autour de la mairie de Chalette !

PARENTALITÉ
CONFÉRENCE À LA CRÈCHE

C'est Lisa Coutant, psycho-motricienne intervenant régulièrement auprès des petits de la crèche Danielle-Casanova, qui a proposé aux parents cette conférence sur la gestion du stress et des crises de colère des bébés.

CONCERT
CLASSES ORCHESTRE

Le 28 mai dernier, c'est à la salle des fêtes de Montargis que les différentes classes participant au dispositif « Orchestre à l'école » ont donné leur concert annuel.

SOLIDARITÉ
ROUTE DE L'ESPOIR

200 motards et une quarantaine de randonneurs ont participé à la Route de l'espoir le dimanche 2 juin pour soutenir l'association Ensemble pour Manon

FÊTE DE QUARTIER
AU LANCY

La première des fêtes de quartier proposées par le Service municipal jeunesse s'est déroulée le 31 mai au Lancy. Ateliers, spectacle, animations… chaque quartier à son tour sera concerné jusqu'à fin juillet !

JUDO CLUB CHALETTOIS
380 PARTICIPANTS AU TOURNOI !

La 3e édition du tournoi national organisé par le Judo club chalettois, le 19 mai dernier, a réuni 380 jeunes judokas au complexe sportif du Château-Blanc. Outre les locaux et départementaux, Chalette, Amilly, Ferrières, Courtenay, Boigny-sur-Bionne, Artenay ou Sully, on notait aussi la présence de nombreux clubs de la région Centre-Val de Loire, d'Ile-de-France ainsi que de Bourgogne-Franche-Comté.

Dès 9h30 et jusqu'en milieu d'après-midi, les combats se sont enchaînés sur les huit tatamis installés sur le sol de la salle omnisports : des baby-judo (4/5 ans) aux minimes (13/14 ans), garçons et filles des différentes catégories de poids se sont affrontés toute la journée.

Pour que cette journée soit une pleine réussite, Rachid Dekhinat, l'entraîneur du club chalettois, épaulé par son président, Jérémy Lamotte, étaient entourés par plus d'une trentaine de bénévoles, parents des combattants et licenciés des catégories juniors et seniors non concernés par les combats.

Côté résultats, notons principalement que par équipes, les J3 Amilly ont dominé cette compétition qu'ils remportent devant Gien. À l'issue de la compétition, Jérémy Lamotte, le président du Judo club chalettois se montrait très satisfait de la journée et de sa première année en tant que président. Avec un effectif en belle augmentation cette année, près d'une quarantaine de licenciés supplémentaires, les résultats ont suivi, que ce soit avec les équipe seniors, minimes et benjamins.

Pour le Judo club chalettois, le plus gros projet pour la saison prochaine c'est l'opération 1000 dojos avec la création de quatre nouveaux dojos sur l'agglomération montargoise, afin de rendre ce sport accessible à un maximum d'enfants. Autre projet pour la saison prochaine : le développement du judo dans les écoles.

À cela s'ajoute que pour améliorer l'accueil au club, Rachid Dekhinat va passer à 35 heures. Il sera de plus épaulé par deux nouveaux professeurs. Autre nouveauté pour la rentrée de septembre : l'ouverture d'un créneau de Taïso, une discipline à base de judo avec renforcement musculaire et plutôt destinée aux adultes et seniors. Il n'y a là aucun esprit de compétition, c'est le maintien d'une bonne santé qui prévaut. Après une pause estivale bien méritée pour toute l'équipe, la reprise des cours s'effectuera début septembre.

Le mot de l'adjoint aux sports Christophe Rambaud : *« Je suis satisfait et fier de voir que notre club local a maintenant des jeunes classés au niveau national.*

Jérémy Lamotte, le président du club

Une vraie fierté également quant à l'organisation de ce beau tournoi qui accueille plusieurs centaines de jeunes. C'est la récompense d'un travail accompli avec des licenciés qui sont fidèles au club depuis plusieurs années, grâce aux talents des éducateurs, Rachid en particulier, mais aussi du bureau. Aujourd'hui ça donne des résultats et je suis très fier comme tous les élus de Chalette de voir ce club local qui porte les valeurs du judo au niveau national. »

Judo club chalettois
Dojo Jean-Zay · Chalette
judochalettois@gmail.com

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ALIMENTAIRE À CHALETTE

> Attention : l'aide aimentaire est accordée sous condition de ressources. Pensez à vos justificatifs !

Le CCAS* propose deux solutions concernant l'aide alimentaire.

La première vous est proposée lors d'une **situation d'urgence** : si vous n'avez aucun moyen d'avoir de quoi vous nourrir dans l'immédiat, le service possède une petite réserve de colis alimentaires d'urgence.

La seconde se fait en collaboration avec **la Ruche éco**, une épicerie solidaire qui reçoit les personnes envoyées par le CCAS de Chalette.

Une orientation pour accéder aux colis alimentaires

Pour vous rendre à la Ruche éco, il est obligatoire de prendre d'abord rendez-vous avec le CCAS. À la suite de ce rendez-vous et de l'étude de vos ressources, il vous sera attribué un montant maximal d'achat dans l'épicerie solidaire (pour une personne, c'est 80 €). Il est donc primordial d'apporter vos justificatifs de ressources (entrées d'argent) et de charges (dépenses) afin d'étudier votre dossier.

La Ruche éco vous propose de faire vos courses comme dans un super marché, avec votre caddie dans des rayons, et une participation de 10 % du montant de vos achats vous sera demandée. Par exemple, si vous avez un panier de 80 €, une participation de 8 € est demandée. Vous pouvez répartir votre crédit d'achats en plusieurs passages au cours du mois.

« Toutes les orientations passent obligatoirement par le CCAS. Par contre, on peut recevoir des fiches navettes de la part du département, qui ont aussi des assistant·e·s sociaux·ales » explique Justine Champion, assistante sociale au CCAS.

Une aide en fonction des ressources, mais aussi de votre situation

Un contrat d'accès doit être signé par le bénéficiaire, à travers lequel il s'engage à respecter le règlement intérieur de l'épicerie solidaire. L'attribution d'une orientation ne se fait pas uniquement sous condition de ressources mais également selon les situations. Si vous avez des charges qui augmentent subitement pour une raison non prévue et qui dépassent vos ressources, vous pouvez faire une demande le temps de voir votre situation stabilisée.

Des ateliers, notamment sur la compréhension et la gestion des papiers administratifs, sont également proposés aux bénéficiaires de la Ruche éco.

« À côté de cette orientation, nous faisons également un travail sur la gestion d'un budget, comment compter son argent et ne pas le dépenser n'importe comment. Il y a un objectif derrière » poursuit Justine. *« Il est impératif de rappeler qu'il faut apporter des justificatifs de sa situation financière. Au CCAS, on peut prendre le temps de monter un dossier, mais dans les associations d'aide alimentaire, ça sera refusé sans justificatifs ! ».*

** CCAS : centre communal d'action sociale*

Pratique

Pour contacter le CCAS et faire une demande : 02 18 12 01 90

La ruche éco est ouverte tous les vendredis après-midi, de 13h30 à 16h.

Secours populaire :

20, rue du Solin · Chalette
02 38 93 72 30

Inscriptions les vendredis à partir de 15h30. Distribution le vendredi après - midi de 13h30 à 16h30. Participation de 0,50 €/colis

Justificatifs à apporter :

- Pièce d'identité
- 3 derniers bulletins de salaire
- Justificatifs de ressources (chômage, CAF, MDPH, retraite)
- Justificatifs de dépenses (loyer, eau, électricité, assurance)

Restos du coeur :

32, rue Claude-Debussy · Chalette
02 38 93 05 71

Distribution les lundis et jeudis de 13h à 16h30.

Justificatifs à apporter :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Attestation de sécurité sociale ou CMU
- Quittance de loyer, bail, taxe foncière ou certificat d'hébergement
- Justificatifs sur un an (factures d'électricité, de gaz, de chauffage, d'eau)

LES COUPS DE CŒUR

Documentaire

Histoire des Berbères : des origines à nos jours

Bernard Lugan

Quelle est la longue histoire des Berbères? Comment se fit la renaissance berbère ? C'est à toutes ces questions qu'est consacré ce livre. Un livre riche en témoignages sur le peuple berbère et en illustrations colorées.

CD

Key To The Highway

Jean-Jacques Milteau

Le virtuose de l'harmonica nous propose 10 titres dans ce dernier album qui nous ouvre, une nouvelle fois, au monde du blues, avec des voix soul, embrumées et voilées. À écouter pour faire la route et s'imaginer dans les grands espaces américains...

Album jeunesse

En route

Atinuke et Angela Brooksbank

Comme dans ses précédents albums, Atinuke nous emmène en Afrique. Les illustrations colorées et pleines de surprises rythment le voyage de cette famille jusqu'au marché. L'entraide et le partage seront bienvenus sur leur trajet, du village à la ville.

Doc jeunesse

Prendre la route : poèmes sur la migration

Michael Rosen et Quentin Blake

Ce recueil s'ouvre sur des poèmes retraçant le quotidien de la famille de Michael Rosen, fils d'émigrés juifs, et de ses parents disparus… L'auteur invite à suivre les traces de migrants d'aujourd'hui sur les routes du monde entier.

Essai adulte

Sois jeune et tais-toi

Salomé Saqué

Entre le chômage, la dégradation de la situation économique, la pandémie et l'urgence écologique, les jeunes doivent composer avec des paramètres inédits. De plus, les défauts qu'on leur prête sont souvent le symptôme d'une profonde incompréhension – d'un désintérêt ? – pour leurs préoccupations et leurs pratiques. De fait, que ce soit en entreprise, en politique ou dans les médias, les jeunes ont rarement voix au chapitre. Dans cette enquête, la journaliste Salomé Saqué donne la parole aux jeunes et raconte les difficultés auxquelles ils font face tout en montrant les solutions qu'ils proposent pour garder espoir en l'avenir. Car une chose est certaine : les jeunes ne correspondent pas aux clichés qui leur collent à la peau. Il est plus qu'urgent de changer de regard sur la jeunesse : la solidarité intergénérationnelle est indispensable pour faire face aux bouleversements qui nous menacent tous.

Jeux

Da ist der Wurm Drin

À vos vers, prêt, partez ! Le premier rallye des vers de terre est ouvert !

Plus de 4 ans, 25 min, 2 à 4 joueurs.

La colline aux feux follets

Jeu coopératif : il faut faire arriver les apprentis magiciens en bas de la colline avant les sorcières, à l'aide d'une bille.

5-9 ans, 20 min, 1 à 4 joueurs.

Rendez-vous

ANIMATIONS

- **Exposition « Champion·ne·s »**
  Exposition de photos d'athlètes proposée par la Médiathèque départementale du Loiret à l'occasion des Jeux Olympiques. Du 1er au 29 juin.
- **Apéro littéraire** mardi 18 juin à 18h : les coups de cœur de vos bibliothécaires. Venez présenter les vôtres !
- **Bébés lecteurs**
  Découverte du livre jusqu'à 3 ans
  Samedi 29 juin· 10h30.

LUDOTHÈQUE

- **Pique-nique de l'été** samedi 29 juin de 10h à 18h : Vive l'été ! Venez jouer toute la journée à la ludothèque ! L'occasion de découvrir des jeux extérieurs à faire en famille ou entre amis ! Chacun apporte son pique-nique. Tout public. Confirmer votre présence avant le 27 juin 2024.

ATELIERS *de l'EPN*

- **Les intelligences artificielles**
  Tout public
  Samedi 22 juin · 9h45-11h30
- **Remplir et signer un PDF**
  Tout public
  Samedi 29 juin · 9h45-11h30

Les ateliers de l'espace public numérique sont gratuits et sur inscription au 02 38 07 24 90 ou epn@ville-chalette.fr.

Médiathèque de Chalette-sur-Loing

1, avenue Jean Jaurès - Chalette
02 38 07 24 90
mediatheque.chalette@agorame.fr

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h /14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h /14h-18h

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu•e•s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

Les grandes vacances approchent et, cette année encore, elles seront aussi moroses que les précédentes pour trop de français : précarité, chômage, pas de moyens financiers, augmentations diverses ... , beaucoup n'auront pas la possibilité de s'évader « physiquement » de leur marasme quotidien. Alors, cet été, comme à leur habitude, élus et personnel communal chalettois pensent à leur population avec le désir de rendre ces congés agréables, festifs, culturels et attractifs, offrant un bel éventail de possibilités, où tout le monde, des plus petits aux plus âgés, doit pouvoir trouver son compte.
Autour du centre aquatique, du lac et de sa plage (dont le pavillon bleu a été renouvelé – la seule de la région Centre-Val de Loire avec celle d'Eguzon dans l'Indre, à en bénéficier), on pourra retrouver les traditionnelles festivités du 14 juillet, la guinguette et ses concerts, la baignade surveillée, la base de voile et de multiples activités.
Médiathèque et ludothèque proposeront expositions, lectures estivales, apéro littéraire, dictée géante, escape game, pique-nique… Avec leurs spectacles et animations, les fêtes en pied d'immeuble concoctées par le SMJ seront présentes dans les quartiers de la ville… Le Service enfance famille attend parents et enfants autour de balades contées, ateliers, …
Le centre de loisirs présentera aux écoliers des activités autour des Jeux Olympiques et le Service des sports son stage « Bouge Ados »… Voilà de quoi passer un très bel été à Chalette !

Élu•e•s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

L'été en approche, la ville est prête pour vous !

Comme chaque été depuis 3 ans, le dispositif municipal va se déployer sur Chalette pour vous faire passer un été de vacances dignes de ce nom.

Dans l'optique des Jeux Olympiques, la Ville va tout d'abord se parer de la communication nécessaire pour marquer l'évènement ! Le dispositif estival va ensuite se déployer pour vous proposer un été avec des activités sportives (avec la baignade, la nouvelle piscine, etc), des activités dédiées à la jeunesse (vie culturelle en pieds d'immeuble, etc), des activités culturelles pour tous (notamment les lectures estivales à la médiathèque, la guinguette sur le lac, etc) !

La fête de Chalette sera l'occasion de la seconde édition du festival Music'O'loing avec la diffusion de la finale de l'Euro de football, son feu d'artifice et un set électro animé par Maeva Carter, l'une des DJ féminines les plus connues de France.

Un programme pour que les habitants de la ville puissent profiter des beaux jours, préparé par vos élus et les services de la ville, tous ensemble pour réussir !

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

Notre groupe a voté contre le budget municipal. Ce budget n'est malheureusement toujours pas à la hauteur des attentes de notre groupe et des citoyens que nous représentons. Nous regrettons continuellement le manque d'ambition écologique et d'attractivité économique du groupe majoritaire...
Avec un taux de chômage de plus de 25%, l'attractivité économique doit être un axe prioritaire de la ville.
En bref : coût de la piscine 1,3 millions d'euros pour cette année, nous devons en plus avancer 400 000 euros de travaux pour le toit à cause d'une malfaçon en attendant un éventuel remboursement.

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

La démocratie est confisquée par les élites nationales et les notables locaux. Le peuple, dégoûté par la chose publique, se réfugie dans la sphère privée. L'abstention reste à des niveaux élevés. Une revitalisation démocratique est nécessaire. Nous sommes convaincus que l'action politique ne se limite pas à un vote aux élections tous les 5 ou 6 ans. La démocratie représentative doit être complétée par une participation réelle des citoyens à la vie de la cité. La commune, première institution à la portée des habitants, est le lieu privilégié pour de nouvelles formes de démocratie participative et délibérative : ateliers et budgets participatifs, référendum d'initiative municipale, droit d'interpellation citoyen, conseil municipal des jeunes...

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

50 ans d'écologie politique : 1974/2024
En juin 1974, plusieurs centaines d'écologistes de tous bords se réunissaient pour échanger et concrétiser l'écologie politique dans le montargois. René Dumond, agronome du Gâtinais, avait présenté un verre d'eau à la télévision, dénonçant le gaspillage des ressources. 50 ans plus tard, la qualité de l'eau et les ressources sont toujours aussi mal utilisées. Les élus d'agglomération considèrent le tri et les bio déchets comme un problème et non comme une ressource, leur solution est l'incinération. Les maladies de « non-hodgkin » et les tonnes de matières primaires et secondaires passent dans les mains et poches des entreprises multinationales. Penser global pour agir globalement : René Dumond !

DEUIL
AU REVOIR BRUNO

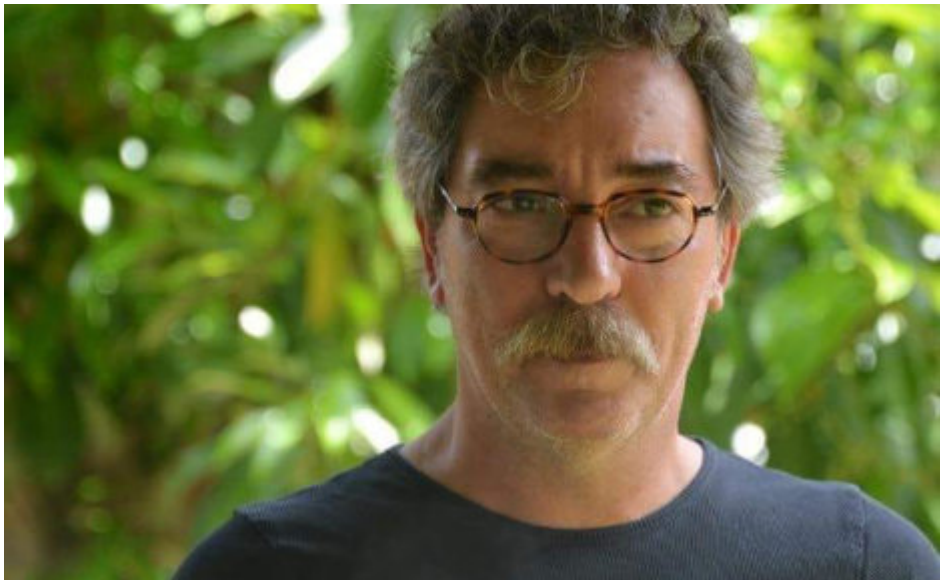

Bruno Ballu

Figure bien connue du monde politique local, militant inconditionnel, ancien élu puis agent municipal pendant des années, Bruno Ballu s'est éteint le 19 mai 2024 dans sa soixantième année.

Bruno BALLU est né le 10 septembre 1964 à Paris.

Il obtient un Baccalauréat F1 (Technicien en construction mécanique) en 1984 au Lycée Durzy.

Il suit deux années en Faculté de droit à Orléans.

Il devient adjoint au maire en 1983, il n'a pas encore 19 ans (sur le mandat 1983-1989). Il est maire adjoint en charge de la jeunesse jusqu'au 5 octobre 1988.

Entre 1986 et 1988, il effectue plusieurs missions chez Tubauto à Nogent-sur-Vernisson et chez Maître Cellier à Montargis.

À partir du 13 octobre 1988, il devient responsable du service jeunesse de la Ville de Chalette. Il démissionne le 6 janvier 1992 pour prendre un poste de directeur de cabinet à la Ville de Villeneuve le Roi.

Il rejoint la Normandie et devient directeur de cabinet à la Ville d'Harfleur de 1995 à 2002.

Il revient ensuite à Chalette en février 2002 pour être collaborateur de cabinet du Maire, poste qu'il occupera jusqu'au 15 mars 2010.

Bruno Ballu sera ensuite directeur du service communication de la Ville du 16 mars 2010 au 3 janvier 2022.

En 2022, il devient alors collaborateur du groupe communiste au Conseil Régional en qualité de collaborateur des deux vice-présidentes Sylvie Dubois et Magali Bessard.

Toutes nos condoléances à ses proches.

État-civil

Naissances

- Nisanur UYAR
- Sophia ASSELIN
- Samuel BRUOT
- Maya KHALIS
- Mohamad-Mouctar DANSOKO
- Edan ALLOUACHE
- Kenza CHAÂBI
- Leyla KAYA

Mariages

- Aleyna KAYA et Kazim-Eray KÜCÜK
- Melek ÇETIN et Feridun SUMAR
- Fatma ÖZDEMIR et Süleyman DASKIRAN
- Priscillia RETAILLEAU et Hadrien HASENPFLUG

Décès

- Geneviève PETITGENET (ROCHE)
- José FERNANDES TAVARES
- Mohamed RAHOUI
- Danielle PINGOT (SETTIER)
- Kemalettin KAYA
- Antonio PLATERO GARCIA
- Louis MAURY
- Mohamed SOW
- Joaquim SANTOS AMANTE
- Sabine GRABSKI
- Marc FIGARO
- Saïd BENBRAHIM
- Bruno BALLU
- Colette PRIEUR (BLONDEAU)
- Jacqueline GIBERT (KLOSNER)

SENIORS
PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Ce service propose une liaison froide. Tous les repas sont confectionnés par un prestataire privé, stockés dans une chambre froide communale et livrés à domicile par les personnels municipaux au moyen d'un camion réfrigéré. Cette formule permet de livrer le matin ou l'après-midi, de fonctionner sept jours sur sept, d'améliorer la sécurité alimentaire, de réduire le temps de livraison des aliments et surtout de consacrer davantage de temps à l'écoute des bénéficiaires qui vivent souvent seuls. Ce service de repas à domicile de Chalette a été étendu dans tout le canton : en effet, les livraisons s'effectuent aussi à Pannes, Cepoy, Corquilleroy, Paucourt…

Contactez Mme Pedro Stéphanie : 02 38 93 34 18

Les repas sont composés d'une entrée, d'une viande ou poisson ou d'un plat du jour, de légumes, d'un petit pain individuel, d'un potage pour le dîner selon les souhaits. Il est possible de tenir compte des régimes particuliers.

CENTRE AQUATIQUE
Claude Blin
POOL PARTY
80 90
SAM 22 JUIN
20h - 23h
DJ & animations
Chalettois : 3,30€ + 1€ (tarif extra)/adulte
2€ + 1€/enfant
Hors commune : 4€ + 1€/adulte
2,80€ + 1€/enfant
02 38 97 90 76
6, RUE DU LOING · 45120 CHALETTE
SECRETARIAT.CACB@VILLE-CHALETTE.FR
Chalette sur-Loing

MAR 18 JUIN · 18H30
APÉRO LITTÉRAIRE
Coups de coeur
ESTIVAUX
Vos bibliothécaires vous présentent leurs coups de cœur de l'été. L'occasion d'échanger et de partager également vos livres préférés. Entrée libre et gratuite.
Médiathèque de Chalette-sur-Loing
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr
AGORAME
Chalette sur-Loing

LA Dictée GÉANTE
DU RELAIS DE LA FLAMME
Thème : Sur le podium
SAM 22 JUIN · 15H30
Gratuit · À partir de 10 ans sur inscription
Médiathèque de Chalette-sur-Loing
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr
AGORAME
Chalette sur-Loing

C2L
Chalette sur-Loing
Tremplin Musical
LABEL TREMP
CONCERTS GRATUITS
SAM 20 AVRIL - 20H30
SAM 25 MAI - 20H00
SAM 15 JUIN - 20H00
Chalette HANGAR

Chalette sur-Loing
Un été PUNCH !
JEUX · ANIMATIONS · ASSOCIATIONS · SPECTACLES · RESTAURATION
C'est la fête dans ton quartier !
À PARTIR DE 17H
LANCY
RUE PAUL-PAINLEVÉ
VEN 31 MAI
PONTONNERIE
RUE ALBERT-CAMUS
7 JUIN
VÉSINES
RUE DE LA FOLIE
28 JUIN
PLATEAU
IMPASSE DE LA PONTONNERIE
5 JUILLET
BOURG
STADE DE LA GARENNE
19 JUILLET
02 38 89 12 00
21 · ÉTÉ 2024

MER 3 JUILLET · 10H30
SAM 6 JUILLET · 10H30
Dans le jardin estival de la médiathèque, venez découvrir et vous émerveiller devant la malle aux histoires de la conteuse Pattye... Animation gratuite sur inscription pour des enfants âgés entre 18 mois et 5 ans.
CONTES
HISTOIRES
pour petites oreilles
Médiathèque de Chalette-sur-Loing
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr
AGORAME
Chalette sur-Loing